



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère des Affaires intérieures

Madame la Ministre déléguée
auprès du Premier ministre,
chargée des Relations avec le Parlement

Luxembourg, le 20 février 2025

Objet : Question parlementaire n° 1911 du 7 février 2025 de Monsieur le Député Sven Clement concernant « Mariages refusés par les communes ».

Madame la Ministre,

En date du 7 février 2025, la question parlementaire sous rubrique m'a été transmise.

Il apparaît cependant que la question relève également de la compétence de la Ministre de la Justice.

Je vous saurais gré de bien vouloir en informer Monsieur le Député Sven Clement.

Veillez agréer, Madame la Ministre, l'expression de mes sentiments distingués.

Le Ministre des Affaires intérieures

(s.) Léon Gloden